POLITIQUES CULTURELLES ET IDENTITÉS NATIONALES

RÉSUMÉ

L'identité nationale a été et demeure un enjeu central de toute intervention des gouvernements dans les domaines des arts et de la culture. Seuls changent les modes d'intervention : de la propagande aux programmes de subventions en passant par diverses formes de mécénat public (commandes publiques). À la suite d'une introduction dans laquelle il formule quelques réflexions théoriques sur des liens entre culture et politique, l'auteur distingue trois âges des politiques culturelles qui correspondent à trois grandes périodes du développement des technologies de communication : la presse, la télévision et le cinéma et l'internet. S'appuyant sur une expérience personnelle de participation à l'élaboration de *L'Énoncé de politiques culturelles de la Ville de Montréal*, il se pose la question : Tout se joue-t-il au niveau municipal ?

MARCEL FOURNIER est professeur titulaire de sociologie à la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

Introduction : Culture et politique : Quelques réflexions théoriques

Parlant d'identité collective (ou de conscience collective), Émile Durkheim (1858-1917), le fondateur de la sociologie française, disait que les collectivités et les groupes ont toujours recours, aujourd'hui comme hier, à des choses pour affirmer leur identité, qu'il s'agisse de pierres (des monuments), de chiffons (drapeau) ou d'emblèmes. Dans les sociétés dites primitives (que Durkheim a étudié), chaque clan avait son totem. Tout cela n'a guère changé : les États Unis d'Amérique ont l'Aigle et le Canada, le petit castor bricoleur. Et que dire de la fameuse querelle sur le « petit bout de chiffon rouge » (que serait le drapeau canadien) ?

Le plus proche collaborateur et neveu de Durkheim, Marcel Mauss (1872-1950), a montré que les identités sont des constructions collectives. Hier ces constructions se faisaient inconsciemment, des souvenirs transmis de génération en générations. Aujourd'hui elles se font de plus en plus consciemment, que ce soit par l'entremise de romans, ou même par des travaux en sciences humaines. À chaque fois qu'un sociologue ou un historien consacre une étude à une population, une région ou à un pays, il contribue à constituer ou à consolider l'idée que ses membres se font d'eux-mêmes. Chaque collectivité développe le sentiment de ses différences qui se transforment souvent en esprit de supériorité : l'esprit de clocher, le chauvinisme, le nationalisme. Les identités sont, disait Marcel Mauss, d'abord ethno-culturelles (langue, institutions, etc.), pour devenir, avec la constitution des États nations, nationales. D'ethnoculturelle, une collectivité se donne une unité, par exemple avec unification de la langue ou l'établissement de frontières, pour devenir, comme le montre Dominique Schnapper, dans *La Communauté des citoyens*, une communauté de citoyens (avec ses droits et devoirs, ses institutions, ses lois). Dans cette perspective, l'identité d'une nation est avant tout civique.

S'agissant d'identité, on connaît le rôle que joue tout gouvernement ou État et la culture est de plus en plus au centre de dispositifs de mise en valeur de villes, régions ou pays. Selon la conjoncture, cette action s'apparente, s'il s'agit de faire connaître une collectivité et son territoire, tantôt à de la publicité, tantôt à de la propagande.

Pendant les deux Grandes Guerres, 1914-1918 et 1939-1945, on a assisté à des mobilisations sur les fronts avec des millions d'hommes et des tonnes d'armements

et à l'arrière des fronts, avec les médias (journaux, radio, puis cinéma). Information ou désinformation? Face à l'Allemagne, Durkheim n'a pas hésité à faire œuvre de propagande et à écrire, avec des collègues, des Lettres aux Français qui furent diffusés à plus de 3 millions d'exemplaires. Pour sa part, Marcel Mauss n'a pas caché, au moment de la montée du fascisme au milieu des années 1930 de l'organisation en Allemagne de grandes manifestations publiques, de la réinvention des mythes germains et de l'instrumentalisation de la culture (musique, architecture, théâtre, cinéma, etc.). La culture est devenue propagande au service d'un projet politique démoniaque… La France occupée a aussi, dans un esprit de collaboration avec l'ennemi, instrumentalisé la culture, comme on le voit avec le Musée des arts et traditions populaires, alors dirigé par G.-H. Rivière. Le slogan du régime Vichy était Patrie, Travail et Famille. L'ethnologie a alors été mise à contribution pour mettre en valeur le patrimoine, les mœurs et les coutumes paysannes, etc.

Cas d'exception? Oui, mais qui, peut-on dire, confirme la règle : la constitution des identités collectives passe par l'art et la culture (au sens restreint du terme : littérature, beaux-arts, etc.), et les gouvernements et les États n'hésitent pas à montrer les œuvres et à mobiliser les artistes pour élever l'« âme » du peuple : hymnes nationaux, monuments, fresques, spectacles sons et lumières, musées, etc. Il y a donc fréquemment aujourd'hui comme hier, des commandes qui sont faites directement aux artistes (sans que ça ne soient des « commandites », au sens péjoratif du terme) : Clarence Gagnon et sa série « Maria Chapdelaine » pour le 350e anniversaire de la Ville de Montréal ou Robert Lepage et son spectacle « Samuel de Champlain » pour le 400e anniversaire de la ville de Québec. L'action culturelle de l'État passe enfin par les grandes institutions publiques de diffusion de l'art et de la culture (musées, bibliothèques, etc.) et aussi par les divers programmes de subventions mis en place par les gouvernements, habituellement dans le respect de l'autonomie de l'acte de création. La Grande Bibliothèque Nationale du Québec s'est voulu, à la fois une grande « vitrine du livre québécois » et un formidable instrument de diffusion et de démocratisation de la culture.

Les trois âges des politiques culturelles

Le mode d'intervention des gouvernements dans les domaines des arts et de la culture a changé dans le temps : tout ne repose plus sur le seul goût (arbitraire) du mécène public, d'un Louis Saint-Laurent par exemple (qui appuie la carrière de jeunes artistes), aussi éclairé soit-il.

Il faut maintenant recueillir l'avis de commissions de spécialistes, ou organiser, comme c'est de plus en plus souvent le cas, des concours, surtout en architecture : Grande Bibliothèque de Québec. Par ailleurs les milieux des arts ont été l'objet d'une plus grande autonomisation des milieux artistiques et les carrières en arts se sont elles-mêmes plus professionnalisées. Et dans le même mouvement, les gouvernements se sont dotés, comme on l'a vu en Angleterre et au Canada, d'organismes relativement indépendants de subventions aux arts et lettres : Les Conseils des Arts.

Même si toute forme de périodisation ou de typologie risque de « forcer les traits », on peut identifier, pour ce qui est des politiques culturelles au Canada, trois âges ou grandes périodes[1] :

1. Fin du XIXe-1950 : La conservation et la mise en valeur du patrimoine, avec la création de musées, de parcs, etc. Rôle de l'État mais aussi de la philanthropie (exemple Musée des beaux-arts de Montréal). C'est la belle époque de la grande presse et aussi le développement de l'école publique.
2. 1950-1980 : La démocratisation, i.e l'accès à la culture de la population (bibliothèques de quartier, Maison de la culture à Montréal, etc.). Les musées se donnent, par exemple, une vocation éducative. Cette période est aussi marquée par l'expansion de l'école (avec les universités dites de masse), par le développement de la télévision et du cinéma et de la chanson populaire, comme industries culturelles et, depuis le Rapport Massey, par la mise sur pied de programmes de subvention aux arts et à la culture.
3. Depuis vingt-cinq ans, les choses bougent : les arts et la culture sont considérés à la fois comme des créations (recherche, etc.) et, comme des marchandises. Même les musées sont des entreprises pour ne pas dire des industries culturelles, et les films, s'ils veulent recevoir des subventions de Téléfilm Canada doivent être « populaires » (en fonction du nombre des entrées). Le public et le privé sont plus étroitement imbriqués, avec la mise en

place de diverses formes de partenariat. L'impact de nouvelles technologies de communication et en particulier de l'internet devrait se faire sentir…

Cette périodisation appelle quelques nuances : 1) les phases sont cumulatives, et 2) il y a toujours tension entre diverses « finalités » des arts et de la culture : la culture comme création (et comme bien commun) vs la culture comme marchandise (et comme bien privé) ; et la culture comme expression créative (des artistes) vs la culture comme identité culturelle d'une population. S'agissant des politiques culturelles, tout gouvernement se trouve aujourd'hui devant la quadrature du cercle suivant:

A) identité culturelle
B) expression créative (artistes)
C) démocratisation
D) marché et industries culturelles

Les rapports entre le marché et les entreprises d'un côté et les institutions artistiques et les artistes de l'autre peuvent prendre deux formes, dont le mécénat et le partenariat.

Tout se joue-t-il au niveau municipal ?

Tout porte à croire que le niveau d'intervention le plus « efficace » en matière de politiques cultuelles est aujourd'hui la municipalité, la ville. Il est vrai que les milieux urbains jouent, au plan culturel, un rôle très important. Richard Florida vient le rappeler avec son livre sur *The Rise of the Creative Class*, qui suscite un vif intérêt auprès des administrateurs et des médiateurs culturels de chacune des grandes villes nord-américaines. Faut-il en conclure que, si tout se joue au niveau municipal, tout dépend maintenant, des gouvernements municipaux et de leur capacité à se doter de politiques culturelles ?

À quoi servent les énoncés de politiques culturelles que se donnent les villes ? Les discours se renouvellent, donnent quelques inflexions aux politiques, mais les choses changent-elles ? Les organismes et les programmes ne changent pas. Le poids des contraintes est toujours lourd : budget, organisation administrative en place, relation avec les autres intervenants, etc.

Pour répondre à ces questions, je voudrais revenir sur une expérience personnelle : ma participation à l'élaboration en mai 2003 de l'Énoncé de politiques culturelles de la Ville de Montréal. Mme Helen Fotopoulos, alors responsable de la culture à la ville, a créé un Groupe-conseil dont la présidence fut confiée à Raymond Bachand et le secrétariat à Michel Ignatieff. Parmi les membres, on retrouve des universitaires (Georges Adamcyk, Maïr Verthuy, Claude Corbo, Marcel Fournier), des artistes et des médiateurs culturels (Chantal Pontbriand, Lorraine Pintal, Mustapha Terki, David Moss), des représentants du monde de l'industrie culturelle (André Ménard du Festival international du jazz de Montréal), des affaires (Manon Forget, Michèle Courchesne) et du monde associatif (Louise Lemieux-Bérubé). On a aussi cherché à respecter la diversité : hommes, femmes et communautés culturelles. Le Groupe-conseil a aussi bénéficié de l'aide de Rachel Lapérierre, directrice du Service de développement culturel et de son adjoint, comme « consultants » : statistiques, etc. Une façon aussi pour le Service de développement culturel de protéger « ses intérêts ».

Le Groupe-conseil a aussi effectué diverses consultations auprès des divers organismes de subvention (Conseil des arts de la ville de Montréal, Conseil des arts du Canada, Patrimoine Canada, CALQ), et aussi divers intervenants dans le domaine des arts et de la culture : le Cirque du Soleil, etc.

L'Énoncé de politiques culturelles s'ouvre par une référence au contexte de la mondialisation et présente Montréal comme la grande ville francophone en Amérique et comme une métropole culturelle, dont les activités culturelles génèrent chaque année 5,5 milliards $ et 90 000 emplois.

Les objectifs qu'identifie le Groupe-conseil sont nombreux et divers :

1. Soutien au rayonnement international. Montréal comme pôle international de création et diffusion.
2. Développement des publics et diffusion des connaissances.
3. Soutien à la création. Développer de la créativité et favoriser l'effervescence intellectuelle.
4. Dialogue des cultures et renforcer l'apport des communautés culturelles.
5. Qualité du cadre de vie (embellissement, signalisation, affichage, design) et patrimoine.

Ces principes s'articulent autour d'un certain nombre de grandes valeurs : démocratisation, tolérance, liberté d'expression et liberté de style de

vie, convivialité et dialogue des cultures et ouverture au monde.

À ces grands objectifs, s'ajoutent tout un ensemble d'autres objectifs plus précis : inscrire Montréal dans la cyberculture, y compris intégrer des oeuvres cyberculturelles dans le paysage urbain, miser sur la culture pour le développement solidaire, développer le loisir culturel et favoriser la pratique artistique amateur de qualité, soutenir les grandes institutions culturelles. Une préoccupation se fait enfin sentir avec plus d'insistance : l'aménagement de l'espace urbain. C'est une question d'urbanisme, la qualité de vie des citoyens et aussi d'embellissement. Côté urbanisme, l'une des grandes préoccupations du monde des arts et de la culture, en particulier médiateurs culturels (directeurs de théâtre, propriétaires de salle de spectacle, etc.), est la création au centre-ville, d'un Quartier des spectacles. Il s'agit, par la consolidation de pôles culturels tant au centre-ville que dans les quartiers périphériques, de faire de Montréal une métropole culturelle. Le Comité des politiques culturelles fait sienne cette proposition.

Enfin viennent les moyens. Il n'est pas question de remettre en question les divers organismes en place mais plutôt de les consolider et de chercher à coordonner leurs actions :

1. Le Conseil des Arts de la Ville de Montréal,
2. Le réseau municipal des bibliothèques,
3. Le Conseil du patrimoine de la Ville de Montréal, et
4. Le réseau des Maisons de la Culture.

On s'interroge évidemment sur l'impact qu'aura la Nouvelle Grande Bibliothèque autant que les petites bibliothèques locales. On note aussi le conflit qui peut exister entre les Maisons de la culture et d'organismes de diffusion (théâtre). Enfin, toute la question de la coordination ou de la complémentarité entre le Service de développement culturel de la ville et les autres divers organismes (dont le Conseil des Arts de la Ville de Montréal) apparaît fort complexe. Plusieurs des recommandations relèvent des vœux pieux.

À cette question de la coordination au seul niveau municipal s'ajoute celle, tout aussi complexe, de la conjugaison de l'action de tous les intervenants : Montréal, Québec, Ottawa. Qui est le véritable maître d'œuvre des politiques culturelles sur le territoire métropolitain? Quelle cohérence y a-t-il entre les actions des uns et des autres? Le monde des arts et de la culture, y compris les artistes eux-mêmes, accepte relativement bien de la triple structure de financement, qui permet une diversification des sources de financement public.

Quatre ans plus tard, qu'en est-il? Mme Fotopoulos n'est plus responsable du dossier de la culture… Une première décision a été prise par la Ville de Montréal : l'augmentation du budget annuel du Conseil des Arts de la Ville de Montréal. Mais au même moment surgit une proposition qui avait fait l'objet de discussion au sein du Comité des politiques culturelles mais qui n'avait pas été retenue : la création d'une sorte d'agence municipale de développement culturel qui viendrait chapeauter le Conseil des arts et le Service de développement culturel. Le débat est lancé et soulève la controverse. Enfin, lors du récent grand Forum sur la culture tenu à Montréal, le grand événement fut l'annonce de la création du fameux Quartier des spectacles avec la participation financière substantielle des trois gouvernements. Tout le monde a un peu oublié *L'Énoncé* qui est maintenant remisé sur une tablette.

Conclusion

La question de l'identité se pose évidemment au plan local ou municipal, mais d'une façon moins exacerbée, car une grande ville qui se veut une métropole culturelle doit mettre en évidence sa diversité culturelle et aussi valoriser le cosmopolitisme. On se veut aussi la vitrine d'un pays : Paris pour la France, Londres pour l'Angleterre, New York pour les États-Unis. Mais New York c'est l'Amérique, pas tous les Américains. On peut parfois désespérer de la politique au niveau municipal (lobbying des uns et des autres, petits commerçants, entrepreneurs de toute sorte, etc.). Cependant, sur le plan culturel, la grande ville offre la possibilité non seulement de réunir une grand nombre de créateurs et d'institutions culturelles, mais aussi de donner à chaque consommateur une expérience culturelle riche et diversifiée, de telle sorte que l'identité nationale, aussi forte soit-elle (langues, fierté, coutumes, etc.) n'enferme pas l'identité de chaque citoyen sur la seule nation (ou l'ethnie). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la grande ville offre toujours un grand potentiel d'innovation et de création. Toute la question est de savoir quelles sont les conjonctures qui peuvent donner à une grande ville

une grande effervescence et lui assurer un véritable dynamisme culturel.

Identité culturelle (francophonie et diversité), expression créatrice, démocratisation et développement des industries culturelles : tous ces enjeux sont présents, plus que jamais en tension ou en conflit les uns avec les autres. On le voit bien à Montréal, où l'on tente tout à la fois de maintenir un Conseil des arts pour subventionner les institutions et les artistes, consolider le réseau des bibliothèques et des maisons de la culture pour rendre accessible la culture partout à Montréal et d'organiser un Quartier des spectacles pour les salles et les théâtres, etc. La politique est, dit-on, l'art du possible, mais comment intervenir simultanément sur les quatre plans sans programme d'ensemble cohérent alors même que les élus sont confrontés à des demandes nombreuses et diverses et « pressés » par divers groupes d'intérêt (ou lobbyings) ? On se retrouve en quelque sorte, pour reprendre à la géométrie une formule ancienne, devant la quadrature du cercle.

Références

[1] Voir aussi FOURNIER, Marcel et Guy BELLAVANCE, *Rattrapage et virage : dynamismes culturels et interventions étatiques dans le champ de production des biens symboliques* : dans Gérard Daigle, *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis.*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, pp. 511-545.

CALL FOR PAPERS / APPEL DE COMMUNICATIONS

ASSOCIATION FOR CANADIAN STUDIES ANNUAL CONFERENCE
CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES

October 24-25, 2008 / 24-25 octobre 2008
The Hotel Pur, Quebec City / Hôtel Pur, Ville de Québec

Canadian Dialogue: the State of Relations between Canada's Communities

Dialogue canadien : L'état des relations entre les communautés du Canada

Deadline: June 15, 2008 / Date d'échéance : 15 juin 2008

See www.acs-aec.ca for more information.
Voir www.acs-aec.ca pour plus d'informations.

ACS • AEC
Association for Canadian Studies • Association d'études canadiennes